

LE MOT DU MAIRE



Vous avez été nombreux à venir assister à la cérémonie des vœux, au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous en remercie.

J'ai été heureux de vous retrouver après quelques semaines d'absence.

A cette occasion, je vous ai demandé d'être vigilants par rapport au démarchage. J'ai bien insisté sur le fait que la mairie n'est associée à aucune entreprise. Cela signifie qu'aucune entreprise ne peut se présenter en se prévalant de notre accord. Être vigilant c'est aussi demander à voir la carte professionnelle des démarcheurs avant de faire le choix de recevoir quelqu'un chez vous. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter les services de la commune.

Enfin, je vous annonce que les services techniques vont réaliser des travaux de plantations et d'embellissement sur l'avenue de Perpignan à l'entrée du village.

Soyez prudents et modérez votre vitesse, des hommes travailleront sur la voie ou à proximité.

Bien à vous, Jean AMOUROUX.

ÉPICERIE

Suite au départ de Mr GLEIZES, le conseil municipal, dans sa séance du 28 janvier dernier, a décidé de relancer une consultation pour la délégation de service public pour la tenue du multiple rural.

Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître auprès de Mme la secrétaire générale afin qu'elle puisse vous tenir informer des démarches à accomplir pour déposer votre candidature.

INFORMATION IMPORTANTE

Par arrêté 54/2015 du 05 décembre 2015, il est interdit de jeter et de déposer de la nourriture tant sur le domaine privé que public.

Cette mesure a été prise par Mr le Maire suite à l'enregistrement d'un grand nombre de plaintes concernant la présence importante de pigeons sur le territoire.

Leur prolifération entraîne des dégradations considérables tant sur le domaine public que privé. Cet arrêté a été transmis aux services de Gendarmerie qui sont chargés de verbaliser les contrevenants.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Mardi 16 février 2016- s'inscrire au plus tard vendredi 12 avant 12h en mairie dernier délai.





Plus de 300 nouveaux livres & bandes dessinées ont enrichi l'offre de lecture de notre bibliothèque grâce aux dons réguliers de particuliers.

UN GRAND MERCI À TOUS...
PS: Il reste de la place sur les étagères.

Le livre



service



DÉCHETS & ENCOMBRANTS

Pour rappel, vos containers (ordures ménagères & tri sélectif) ne doivent pas rester sur la voie publique, ils doivent, dans la mesure du possible, être rentrés.

De même, il est interdit de déposer des encombrants et déchets en tout genre près des potences, des colonnes à verre ou sur la voie publique sous peine de verbalisation.

Une tournée de ramassage des encombrants est organisée tous les mois par les services de la Communauté de Communes, inscription gratuite en Mairie.

Pour les déchets non collectés par ce service vous pouvez vous procurer à l'accueil de la Mairie et toujours gratuitement un badge de déchetterie qui vous permet d'accéder aux déchetteries de Thuir & Trouillas.

Des colonnes à verre sont à votre disposition dans le village ainsi qu'une colonne à textile sur le parking de l'école François Pous. Des points de collecte pour les cartouches d'encre, les piles et les bouchons en liège sont disponibles en mairie.

VIE ASSOCIATIVE

TOTS JUNTS

Assemblée Générale
Samedi 13 février 2016
A 15H00
À la Cave aux Contes

Tous les adhérents et les personnes intéressées
sont les bienvenues.



inemaginaire

« Les 8 salopards »

Samedi 20 février 2016
20h30 à la Cave aux Contes
Tarifs: 5 € tarif plein
4 € (-18ans, étudiants,...)

FOYER RURAL

Les activités sportives de Zumba & Fitness
sont maintenues pendant les vacances
scolaires les mardis et jeudis.

